



LE GRAND PARIS

Une grande idée qui a besoin des vôtres

CONFERENCE DE PRESSE

Lundi 23 novembre 2009

SOMMAIRE

Le Grand Paris, Une grande idée qui a besoin des vôtres. Pourquoi ?

Des lieux d'échange

I. Les rencontres territoriales

- 1. Quelques grands témoins présents lors des rencontres territoriales**
- 2. La rencontre Paris**

II. Le site Internet participatif – www.mon-grandparis.fr

Une approche thématique

Thème 1 : Développement économique

Thème 2 : Gares et transports

Thème 3 : Ville et campagne

Thème 4 : Quartiers et logements

Thème 5 : Le Grand Paris de la culture

La consultation des dix équipes d'architectes

Contacts presse

LE GRAND PARIS, UNE GRANDE IDEE QUI A BESOIN DES VÔTRES POURQUOI ?

« Le Grand Paris, c'est un projet qui concerne tout le monde et qui appartient à tout le monde.

Cette nouvelle page de l'histoire de Paris (...) nous devons l'écrire tous ensemble, avec le Gouvernement, avec tous les élus de l'Ile-de-France et avec tous les Franciliens. »

Extraits du discours de Nicolas Sarkozy, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 29 avril 2009

Le Grand Paris, est une ambition collective, qui doit être partagée par tous les Franciliens et plus largement tous les Français.

Pour recueillir leur avis, le Gouvernement, a souhaité l'organisation de rencontres territoriales et l'ouverture d'un site Internet participatif. Ces espaces privilégiés permettront à chacun de s'exprimer.

- **Sept rencontres territoriales sont organisées du 3 au 10 décembre 2009 en Ile-de-France** par le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et par les préfets de département, en présence de Christian Blanc, Secrétaire d'Etat chargé du Développement de la Région Capitale, et de Frédéric Mitterrand pour la rencontre dédiée à la culture. Ouvertes à tous, ces rencontres réunissent plusieurs grands témoins pour échanger sur le Grand Paris de demain, avec l'impérieuse nécessité d'intégrer les spécificités territoriales. Parmi eux : des élus, des représentants du monde économique, social, culturel, universitaires, etc.
Ces rencontres prennent la forme de demi-journées de débat et sont consacrées aux principaux enjeux du Grand Paris.
- **Le site Internet participatif ouvre le lundi 23 novembre.** Il a pour objet de faire connaître les orientations du Grand Paris et de recueillir l'avis des internautes. Chacun pourra ainsi comprendre les enjeux du projet et s'approprier le Grand Paris.

Adresse du site : www.mon-grandparis.fr

DES LIEUX D'ÉCHANGE

I. LES RENCONTRES TERRITORIALES

Sept rencontres territoriales sont organisées par les préfets du 3 au 10 décembre 2009 en Ile-de-France.

Elles prennent la forme de demi-journées de débat et sont consacrées aux principaux enjeux du Grand Paris.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les préfetures de département !

Le calendrier :

	Département	Lieu	Thèmes abordés
Jeudi 3 décembre 2009 9h00 – 12h00	Yvelines (78)	Ecole HEC 1, rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas	- Transports collectifs - Culture
Jeudi 3 décembre 2009 17h00 – 21h00	Seine-et-Marne (77) / Val-de-Marne (94) (Rencontre interdépartementale)	ESIEE Paris Avenue Blaise Pascal – Cité Descartes 77 420 Champ-sur Marne	- Ville durable - Economie verte
Lundi 7 décembre 2009 15h00 – 17h00	Hauts-de-Seine (92)	Théâtre des Amandiers 7, av Pablo Picasso 92300 Nanterre	- Développement économique - Développement durable
Lundi 7 décembre 2009 18h00 – 21h00	Val d'Oise (95)	Amphithéâtre de l'université 33, bd du port 95010 Cergy-Pontoise	- Enjeux économiques - Université, recherche, excellence
Mardi 8 décembre 2009 15h00 – 18h00	Seine-Saint-Denis (93)	Bourse du travail de Bobigny 1, pl. de la Libération 93000 Bobigny	- Développement économique
Mercredi 9 décembre 2009 15h00 – 18h00	Essonne (91)	Genopole Campus 1 5, Rue Henri Desbruères 91 030 Evry Cedex	- Développement économique - Transports - Logement - Culture et éducation
Jeudi 10 décembre 2009 11h00 – 13h30	Paris (75)	Le Cabaret Sauvage Parc de la Villette 75019 Paris	- Culture

1. Quelques grands témoins présents lors des rencontres territoriales

Plusieurs grands témoins sont attendus pour partager leur vision du Grand Paris lors des rencontres territoriales organisées en Ile-de-France. Parmi eux :

Rencontre Yvelines

- **Jean-Jacques AILLAGON**, ancien ministre de la Culture et de la Communication, président de l'établissement public du Château de Versailles ;
- **Etienne COCHET**, directeur général de la Safi, filiale du groupe Reed et des Ateliers d'Art de France, ancien conseiller scientifique du comité de pilotage pour la mise en place du Grand Paris.
- **Philippe MANGEARD**, président du cercle pour l'Optimodalité en Europe, président de MODALOHR ;
- **Jean-Robert MAZAUD**, architecte, spécialiste des questions de développement durable, du plan carbone, des grands équipements, co-rédacteur du rapport relatif sur "L'après-Kyoto" (membre associé du cabinet de M. GRUMBACH)
- **François DE MAZIERES**, maire de Versailles et président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine ;
- **Pierre MONGIN**, président de la RATP ;

Rencontre interdépartementale de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne :

- **Yves ALBARELLO**, député-maire de Claye-Souilly, rapporteur de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale ;
- **Alain BOURDIN**, directeur de l'Institut Français de l'Urbanisme ;
- **Chantal BRUNEL**, députée, conseillère régionale d'Ile-de-France ;
- **Gilles CARREZ**, rapporteur général du budget de l'Assemblée nationale, auteur d'un rapport sur le financement des transports du Grand Paris ;
- **Michel COTE**, président du pôle de compétitivité Advancity, directeur général délégué de Bouygues Construction ;
- **Jean-Claude DEGAND**, président de Movikem (PME) ;
- **Bernard GUIRKINGER**, directeur général de Suez Environnement ;
- **Jean-Yves LE BOUILLONNEC**, député-maire de Cachan, président de Paris Métropole ;
- **Yves LICHTENBERGER**, président du pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Marne-la-Vallée ;
- **Yves LION**, architecte urbaniste, fondateur de l'Ecole d'Architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée ;

Rencontre des Hauts-de-Seine :

- **Pierre-André JOUVET**, directeur de l'UFR économie-gestion de l'Université de Paris Ouest Nanterre ;
- **Bernard LAMY**, urbaniste, architecte-conseil, membre du Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine, rapporteur du projet du Grand Paris auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine ;
- **Marc MOSSE**, directeur des affaires publiques et juridiques de Microsoft France ;
- **Michel VALACHE**, vice-président de la CCIP Hauts-de-Seine ;
- **Pierre VELTZ**, délégué ministériel pour la mise en œuvre de la mission de préfiguration de la création de l'établissement public de Paris-Saclay ;

Rencontre du Val d'Oise

- **Françoise MOULIN CIVIL**, présidente de l'université de Cergy Pontoise, présidente du pôle de recherche et d'enseignement supérieur *Cergy University* ;
- **Pierre TAPIE**, directeur général de l'ESSEC ;
- **Patrick DUVAUT**, enseignant et chargé du projet « Institut de l'Intelligence éco-embarquée »
- **Yanick PATERNOTTE**, président de l'association Roissy CAREX EUROCAREX, député du Val d'Oise ;
- **Jean-François BERNARDIN**, président de l'association Française des Chambres de Commerce et d'Industrie, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie interdépartementale Val d'Oise Yvelines ;
- **Dominique LEFEBVRE**, président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, maire de Cergy.

Rencontre de Seine-Saint-Denis :

- **Patrick BRAOUEZEC**, député et président de Plaine Commune ;
- **Vincent CAPO-CANELLAS**, maire du Bourget ;
- **Guy COSTE**, président de la Délégation de la Chambre de commerce et d'Industrie en Seine-Saint-Denis ;
- **Antoine GRUMBACH**, architecte urbaniste - atelier international du Grand Paris ;
- **Edouard de PINGUILLY**, vice-président du MEDEF de Seine-Saint-Denis ;
- **Jean-Claude WAQUET**, président de l'association de préfiguration du campus Condorcet.

Rencontre Essonne :

- **Thierry DELABRE**, Directeur général du Pôle de compétitivité Advancity ;
- **Serge GREGORY**, vice-président du pôle de compétitivité Mov'eo en charge des Territoires ;
- **Yannick L'HORTY**, professeur d'économie ;
- **Eric CANTAREL**, président-directeur général d'Oray.

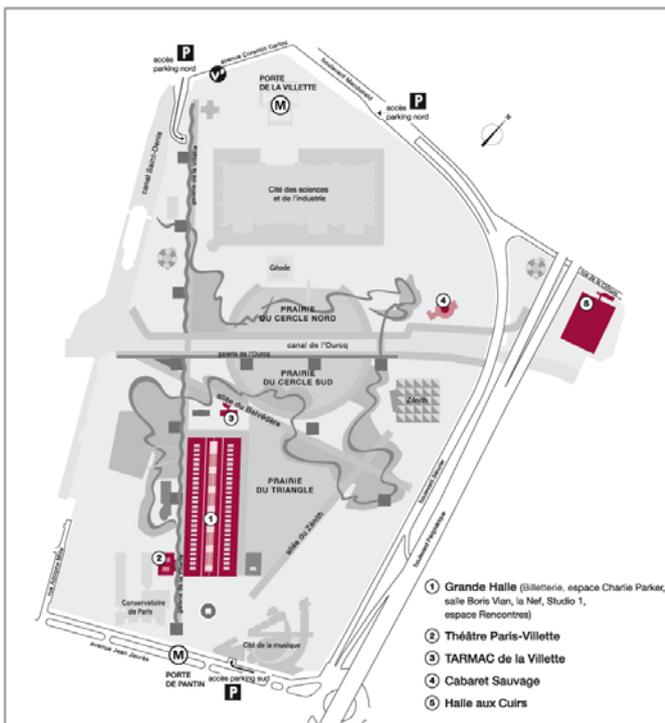
2. La rencontre Paris : Le Grand Paris de la culture

Le Cabaret Sauvage, Parc de la Villette Jeudi 10 décembre 2009 de 11h00 à 13h30

Paris a toujours été une ville de culture. Ses témoignages monumentaux, architecturalement et symboliquement forts, lui donnent une identité et attirent chaque année environ 27 millions de touristes, faisant de Paris la première destination touristique mondiale.

L'enjeu de la rencontre parisienne, organisée le 10 décembre au Cabaret Sauvage par **Daniel CANEPA**, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est de mieux appréhender les défis culturels auxquels le Grand Paris devra répondre, pour conforter son rayonnement culturel à l'échelle mondiale. Comment mieux organiser le territoire et valoriser de nouveaux espaces actuellement en marge de la culture ? Comment s'adapter aux nouveaux contenus et aux nouvelles pratiques culturelles ? Comment faire de la culture un facteur d'attractivité et de développement économique du Grand Paris ?

Venir au Cabaret Sauvage



Cabaret Sauvage, Parc de la Villette, 75019 Paris

Accès piéton : par le 59 bd Mac Donald

Accès voiture par le Parking Nord de la Villette / Cité des Sciences : au 61 bd Mac Donald ou au 30 av Corentin Cariou

Métro : Porte de la Villette (Ligne 7)

Bus : Arrêt Porte de la Villette

PC2 Porte d'Italie / Porte de la Villette

PC3 Porte Maillot / Porte des Lilas

75 Pont Neuf

139 Saint-Ouen Place d'Armes

150 Pierrefitte / Stains

152 Le Blanc-Mesnil

249 Dugny Centre Ville

609 C Stalingrad / Aulnay sous Bois

Bus de nuit : Garges Sarcelles / Aubervilliers Pantin

Quatre Chemins

Déroulement de la rencontre :

Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication et **Christian BLANC**, Secrétaire d'Etat chargé du Développement de la Région capitale, assisteront à la rencontre parisienne dédiée à la culture. Celle-ci s'organisera autour de trois séquences de débats entre les intervenants et la salle :

- L'offre de culture sera déclinée lors d'une première séquence : l'offre de création et l'offre patrimoine et institutions. Plusieurs intervenants évoqueront leur vécu et développeront leur point de vue. D'autres grands témoins réagiront à ces échanges.
- La consommation et les nouvelles pratiques culturelles seront discutées dans une deuxième séquence sur le même principe, avec des témoignages et les réactions de grands témoins.
- La rencontre sera clôturée par une séance de questions-réponses avec la salle, qui pourra prendre la parole et échanger avec les intervenants.

Plusieurs personnalités prendront part aux débats :

- **Jean-Jacques AILLAGON**, président de l'établissement public du château de Versailles, ancien Ministre de la Culture et de la Communication ;
- **Mark ALIZART**, directeur adjoint Palais de Tokyo ;
- **Luc BESSON ***, réalisateur ;
- **Etienne COCHET**, directeur général de la société SAFI, organisatrice du Salon Maison & Objet.
- **Renaud DONNEDIEU DE VABRES**, ancien Ministre, conseiller développement et stratégie, Groupe ALLARD ;
- **Pascal DUSAPIN**, écrivain ;
- **Jennifer FLAY**, directrice artistique de la Foire Internationale des Arts Contemporains ;
- **Didier FUSILLIER**, directeur de la Maison des Arts de Créteil ;
- **Antoine GRUMBACH ***, architecte urbaniste - atelier international du Grand Paris ;
- **Simone HALBERSTADT HARARI**, présidente de l'agence de production *Effervescence* ;
- **Stanislassia KLEIN**, créatrice de mode, Stella Cadente ;
- **Sarah LEPAGE**, étudiante à l'Ecole Boule ;
- **Pierre MONGIN**, président-directeur général de la RATP ;
- **Gilles MULLER**, président de l'association Museum et Industries ;
- **Gilles PELISSON ***, président-directeur général du groupe ACCOR ;
- **Nelly RODI**, créatrice de l'agence de style privée NellyRodi ;
- **Zahia ZIOUANI**, chef d'orchestre, directrice du conservatoire de la ville de Stains ;

Brigitte JEANPERRIN, journaliste, animera la rencontre.

* En attente de confirmation

II. LE SITE INTERNET – www.mon-grandparis.fr

Le site Internet participatif est ouvert à compter du lundi 23 novembre 2009. Il a pour objet de faire connaître les enjeux du Grand Paris et de recueillir l'avis des internautes sur différents thèmes. Certains de ces thèmes relèvent de leur sphère personnelle (le logement, les quartiers, les gares, leur vision de la ville, etc). D'autres touchent à l'ambition de l'agglomération tout entière (le rayonnement culturel et économique de la région capitale).

Chacun pourra ainsi comprendre les enjeux du projet, s'exprimer et s'appropriier le Grand Paris et construire sa vision de l'Ile-de-France de demain.

Les rubriques du site Internet

Le site participatif comporte plusieurs rubriques :

- En page d'accueil : l'actualité du Grand Paris, les premières contributions ainsi que deux vidéos, l'une du Président de la République, l'autre du Secrétaire d'Etat chargé du Développement de la Région capitale ;
- « Les Actualités du Grand Paris » avec notamment un lien vers le projet de loi qui sera présenté le 24 novembre devant le Parlement.
- « Le Grand Paris » : présentation du projet, de la consultation, et du calendrier ;
- « Les Thèmes » : présentation des cinq thèmes de la consultation ;
- « Les témoignages » : de grands témoins apportent leur contribution ;
- « Les contributions » : les internautes peuvent prendre la parole ;
- « On en parle » : mise en ligne d'articles parus dans la presse sur le sujet.

Le site Internet s'enrichira régulièrement de nouveaux contenus, visant à nourrir la réflexion et les discussions des internautes : publication de nouvelles vidéos, nouveaux témoignages éventuels, etc.

Les thèmes

Le site Internet permet aux internautes de s'exprimer sur cinq enjeux du Grand Paris. Chacun d'eux est présenté de manière synthétique, avec des questions qui pourront guider la discussion et les contributions des internautes (cf. les fiches explicatives des cinq thèmes)

- Thème 1 : Développement économique et emploi ;
- Thème 2 : Gares et transports ;
- Thème 3 : Ville et campagne ;
- Thème 4 : Quartiers et logement ;
- Thème 5 : Le Grand Paris de la culture.

Le fonctionnement du site participatif

Après s'être inscrits, les internautes peuvent poster leurs contributions relatives aux thématiques proposées. Ils peuvent également réagir à d'autres contributions sous forme de commentaires. Ils resteront anonymes s'ils le souhaitent, ne fournissant qu'un pseudo, une adresse email, un mot de passe et le numéro de leur département.

The screenshot shows the homepage of the 'Le Grand Paris' participatory website. At the top, there is a navigation menu with links: LE GRAND PARIS, LES ACTUALITÉS, LES THEMES, LES TEMOIGNAGES, LES CONTRIBUTIONS, and ON EN PARLE. Below the navigation is a search bar with fields for 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe', and buttons for 'Connexion' and 'Mot de passe oublié?'. The main content area is divided into two columns. The left column features a video player showing Nicolas Sarkozy speaking, with the title 'Discours de Nicolas Sarkozy le 29 avril 2009' and a section titled 'L'ACTUALITÉ DU GRAND PARIS' containing a link to 'Projet de loi sur le Grand Paris' dated 24/11/2019. The right column has a green banner for 'La consultation pour le Grand Paris est lancée' with a 'PARTICIPER' button. Below this is a section 'LES 5 DERNIÈRES IDÉES LES MIEUX NOTÉES' with a table of ideas and their ratings. The table lists five ideas: 'Moderniser le réseau RER', 'Aider l'accessibilité à la propriété', 'Repenser la gare de St-Jerôme', 'Rendre la place du Grand Paris comme espace culturel', and 'Favoriser la consommation de produits locaux'. Below the table is a link 'VOIR TOUTES LES CONTRIBUTIONS'. The next section is 'LES TEMOIGNAGES' with two testimonial cards for 'Antoine Grumbach' and 'Equipe Nouvel Centre-Dupont Durhilleul'. Below this is a link 'VOIR TOUS LES TEMOIGNAGES'. At the bottom, there is a footer with navigation links and the logo of the Île-de-France Region.

LE GRAND PARIS
Une grande idée qui a besoin des vôtres

LE GRAND PARIS | LES ACTUALITÉS | LES THEMES | LES TEMOIGNAGES | LES CONTRIBUTIONS | ON EN PARLE

Votre adresse IP : Anonymé

Nom d'utilisateur : Mot de passe : Connexion Mot de passe oublié?

La consultation pour le Grand Paris est lancée
Cliquez ici pour participer en déposant vos témoignages. **PARTICIPER**

LES 5 DERNIÈRES IDÉES LES MIEUX NOTÉES

Thème	Tous	Valider
Moderniser le réseau RER	★★★★☆	
Aider l'accessibilité à la propriété	★★★☆☆	
Repenser la gare de St-Jerôme	★★★★☆	
Rendre la place du Grand Paris comme espace culturel	★★★★☆	
Favoriser la consommation de produits locaux	★★★★☆	

VOIR TOUTES LES CONTRIBUTIONS

LES TEMOIGNAGES

Antoine Grumbach
Antoine Grumbach et associés

Equipe Nouvel Centre-Dupont Durhilleul

VOIR TOUS LES TEMOIGNAGES

Le grand Paris | Les actualités | Les thèmes | Les témoignages | Les contributions | On en parle | Mentions légales

THEME 1 : LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le sujet

L'économie de la connaissance et l'innovation sont les principaux moteurs de la compétitivité de la région Ile-de-France. Celle-ci bénéficie déjà d'une concentration importante d'acteurs dans les activités de recherche et développement, tant publics qu'industriels. Avec 78 000 chercheurs, soit 40% de la recherche nationale, et 7 pôles de compétitivité le Grand Paris est une des premières capitales mondiales du savoir et de l'intelligence.

Pourtant, malgré cette forte concentration de matière grise, des signes visibles de perte de compétitivité, de visibilité et d'attractivité nous interpellent. Avec un tel potentiel la Région capitale devrait attirer des entreprises de pointe du monde entier, être reconnue dans toutes les instances internationales, accueillir les meilleurs étudiants et les meilleurs chercheurs de tous les continents et voir nos entreprises en tête dans toutes les innovations. Or ce n'est pas le cas. Quel que soit l'angle sous lequel on observe notre situation, on constate un décalage entre nos forces et notre position. Un exemple souvent cité est celui de l'Academic Ranking of World Universities (également appelé Classement de Shanghai), qui ne place la première université française qu'en 42e position (Université Paris VI). Quelles que soient les limites des différents outils de mesure et d'évaluation, ils disent tous avec plus ou moins de force la même chose : avec les atouts dont dispose l'Ile de France, elle pourrait faire beaucoup mieux en termes de création de valeur et d'activités.

En revisitant la Région capitale comme une métropole de l'innovation et de la connaissance fonctionnant en réseau, le projet du Grand Paris veut permettre de donner un essor puissant à ces activités dans des domaines stratégiques et qui recèlent les principaux gisements d'emplois de demain.

Paris est une ville-monde, une économie-monde, rivale des autres grandes métropoles. Dans la compétition économique entre ces grands ensembles urbains, qui tirent la compétitivité des pays et attirent les flux internationaux, Paris figure, avec Londres, Tokyo et New York, dans le peloton de tête. Pour conforter cette position de premier ordre dans les échanges économiques internationaux, la nouvelle organisation économique et spatiale du Grand Paris s'articulera autour de territoires de projet.

Ces territoires de projet sont des pôles d'activité qui doivent démultiplier le potentiel de création de richesse et d'innovation par la concentration des acteurs, la visibilité internationale, le partage d'informations et de savoirs et le fonctionnement en réseau.

Chaque pôle d'activité réunira sur un même territoire les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation sur des thématiques communes. Individuellement ce sont des pôles d'excellence qui doivent avoir chacun une réputation mondiale ; collectivement ce sont les éléments complémentaires d'une métropole au développement économique équilibrée et cohérent.

Equilibré parce que la variété des domaines d'excellence permettra de limiter les effets de cycle et de crise sectorielle. Alors que les métropoles qui ont bâti leur succès sur un domaine en particulier, que ce soit la finance ou l'automobile, sont plus fragiles face aux retournements brutaux, le Grand Paris, métropole économique multipolaire, sera fort de sa diversité. Cohérent parce que le succès de chaque territoire de projet s'appuiera sur les atouts des autres, comme les acteurs de la santé à Evry qui pourront développer grâce aux équipements du plateau de Saclay des applications en imagerie médicale à partir des

interfaces graphiques de jeux vidéos sur le territoire de la création à Saint-Denis ! Cohérent aussi parce que les créations d'emplois attendues concerneront tous les niveaux de formation et toute la diversité des métiers, en insistant sur les secteurs les plus prometteurs pour l'avenir : recherche, santé, mobilité, environnement... Cette cohérence d'ensemble, trouve sa traduction dans le nouveau réseau de transport qui mettra en réseau les différents pôles. Le transport, c'est l'ingrédient qui fait tenir les parties ensemble, qui articule les besoins de chaque territoire de projet avec le schéma global.

- **Roissy-Villepinte-Tremblay** : Ce territoire se développera en misant sur la plateforme aéroportuaire, le trafic passager et fret et sur la logistique de congrès et de salons pour faire de ce territoire le champ emblématique des échanges avec le monde et la vitrine des talents de la France.
- **Paris-Saclay** : Concentrant un potentiel scientifique et technologique à la fois dense et diversifié, le territoire rayonnant au sud de Paris autour du Plateau de Saclay deviendra la vitrine de la puissance technologique et scientifique de la Région capitale. Il s'agit de doter la région capitale d'une des 5 plateformes de haute technologie les plus performantes au monde et d'articuler ce cluster avec les autres pôles économiques de la région capitale et du pays afin d'irriguer l'ensemble de l'économie et d'augmenter la diffusion de l'innovation.
- **La vallée des biotechnologies** : du sud de Paris jusqu'à Evry et Saclay le projet de la « Vallée des Biotech » veut valoriser la remarquable concentration d'acteurs de très haut niveaux sur ce territoire pour démultiplier la création de valeur des biotechnologies et de la recherche en sciences de la vie.
- **Le Bourget** : Le Bourget, « Ville-Cœur » au nord de Paris, va devenir une des entités urbaines majeures de la Région capitale. Le tissu urbain sera profondément restructuré afin de faire de ce territoire un ensemble urbain cohérent, avec un geste architectural qui illustrera la double identité de la ville : porte du ciel et de l'espace, premier aéroport d'affaire européen, mais aussi fenêtre ouverte sur les cultures du monde avec la richesse des 120 langues qui y sont parlées.
- **Confluence, Seine-aval** : La dynamique des « Villes monde », repose sur une capacité à concentrer et valoriser des flux immatériels mais elle s'appuie également sur la force des flux matériels. La vallée de la Seine est ce lieu industriel et logistique, lien entre le Grand Port Maritime du Havre, cinquième port européen et la région capitale, premier bassin de consommation d'Europe. Sur la route de la mer, à la confluence de la Seine et de l'Oise à Achères, se situera la porte maritime de Paris. Le projet de la confluence sera aussi un cluster logistique et maritime, des industries de l'éco-mobilité (véhicule décarboné, voie d'eau) et de l'éco-construction, ainsi qu'un des lieux privilégiés du renforcement de la qualité d'accueil du territoire autour de la Seine, dans ses dimensions urbaines, culturelles et environnementales.
- **Le territoire de la création** : Les industries de la création participent largement au développement de l'image de Paris et à sa réputation mondiale. Des grandes marques du luxe à l'animation 3D, au jeu vidéo, à l'imagerie et au son numériques, le Grand Paris a besoin d'avoir et de justifier une image de fourmillement créatif. A partir d'écoles, d'artistes et d'entreprises déjà installés le projet vise à développer du nord

de Paris, à l'Ile Saint-Denis et Aubervilliers en passant par Saint-Ouen, un territoire emblématique du potentiel de création de la France.

- **Paris - La Défense** – Cité financière : Métropole de rang mondial, le grand Paris doit être une place financière et une place d'affaires de niveau mondial. Le projet vise à démultiplier la puissance économique de l'actuel quartier d'affaires de la Défense, à regrouper les activités financières et à installer des services aux entreprises à haute valeur ajoutée, à installer des écoles et universités dans les domaines concernés et à concevoir une ville intégrée avec une véritable vie urbaine la journée comme en soirée.
- **Cité Descartes** : Autour de la Cité Descartes, à l'Est de Paris, émergera un pôle d'excellence de la construction et du développement de la « ville durable » regroupant les domaines des nouvelles technologies environnementales, des nouveaux matériaux, des nouveaux services urbains et des éco-industries en général. Ce territoire sera aussi le lieu de la conception des villes durables, mais aussi sa propre vitrine et son premier champ d'application.

Les questions qui se posent sur ce thème :

- Le Grand Paris prévoit de relier les différents pôles d'activité par un système de transport par métro automatique, les rendant plus accessibles en un temps réduit. Cette nouvelle proximité est-elle pour vous un élément déterminant dans le choix d'un emploi ou d'études?
- Quels seraient, selon vous, les autres critères d'attractivité de ces pôles ?
- Quel regard portez-vous sur ces différents projets ? Sont-ils susceptibles d'améliorer la visibilité des filières concernées sur la scène internationale ? Comment vont-ils faire évoluer ces domaines d'activité ?
- Quelles solutions innovantes voudriez-vous proposer pour renforcer l'attractivité de la Région capitale ?
- Quelles sont, selon vous, les principaux atouts de ce Grand Paris par rapport à d'autres métropoles mondiales ?

THEME 2 : GARES ET TRANSPORTS

Le sujet

Les transports sont un élément constitutif du Grand Paris. Il est primordial de soutenir l'aménagement régional, en rendant accessible les différents territoires du futur Grand Paris, qui participeront tous de son développement. Il faut ainsi faciliter l'accès au système de déplacement à grande vitesse (aérien et TGV) et améliorer l'irrigation du territoire. Il convient également de répondre aux attentes des Franciliens et à leur besoin croissant de mobilité, pour que se déplacer redevienne un plaisir.

Enfin, le réseau de transports se développera en cohérence avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement, plus respectueux du cadre de vie et de l'environnement. La route est aujourd'hui responsable d'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France. Pour réduire cet impact environnemental, le système de transports doit permettre le report modal nécessaire vers les transports en commun, repenser la route, et être un levier pour l'innovation et le développement des modes de déplacement de demain.

Pour répondre à ces enjeux, il convient ainsi de moderniser le réseau existant mais aussi de créer de nouvelles liaisons structurantes.

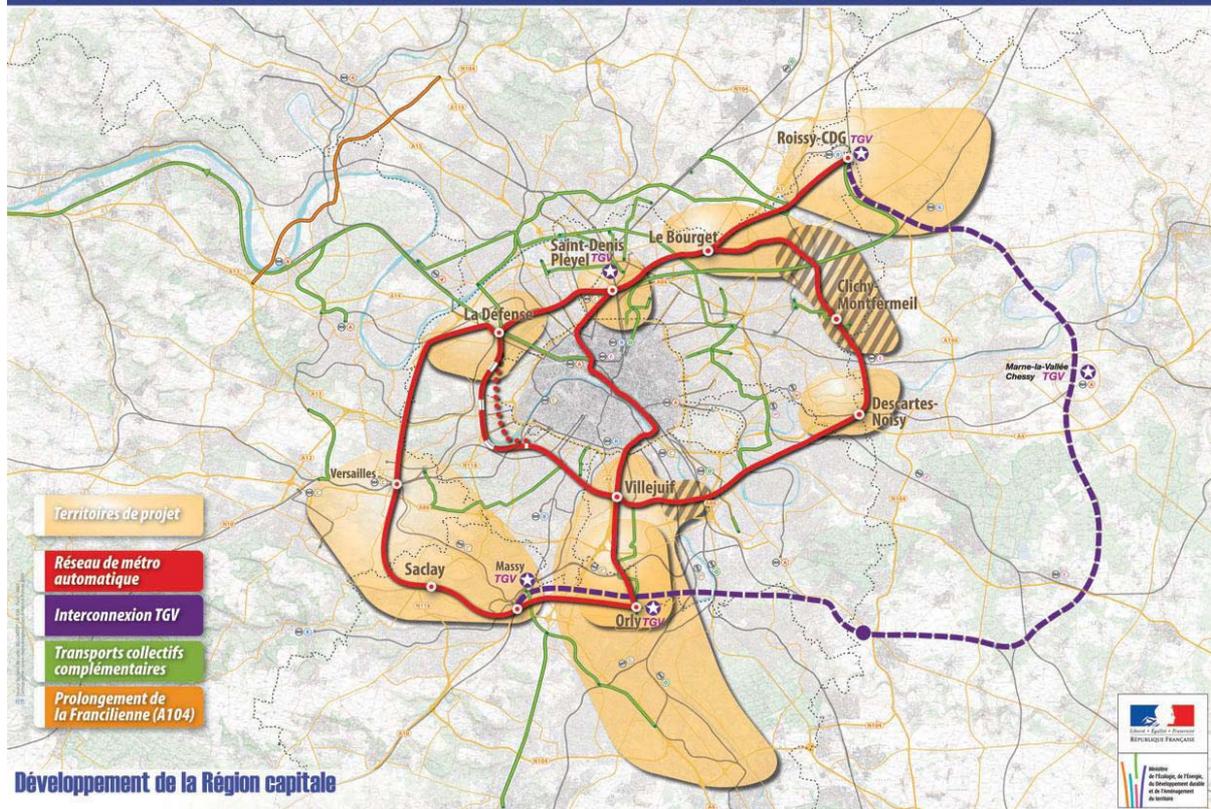
Présentation du système de réseau de transport automatique

Le système de transports de la Région Capitale doit permettre la réalisation d'un ambitieux projet de développement économique et d'aménagement régional. En reliant les futurs pôles économiques et les équipements métropolitains, réinscrits dans le système de mobilité à grande vitesse (gares TGV, aéroports), il permet de concrétiser le changement d'échelle du Grand Paris.

Pour ce faire, le réseau de transports envisagé repose sur 130 km de métro automatique, moderne (sur le modèle de la ligne 14). Le parti pris est résolument tourné vers l'avenir. Il s'appuiera sur une technologie moderne et fiable, un mode de transport capacitaire susceptible de fonctionner jour et nuit par son pilotage automatique. Sa conception garantit par ailleurs un haut niveau de sécurité aux voyageurs et réduit les risques de perturbation. Il peut offrir de plus une vitesse commerciale élevée, de l'ordre de 60 km/h.

Si le tracé unit les territoires de projet, il est aussi conçu pour être en correspondance avec les principales lignes de transport actuelles, favoriser les échanges de banlieue à banlieue et participer de façon décisive au désenclavement des quartiers. Il doit apporter des réponses aux difficultés quotidiennes de déplacement des habitants.

SCHÉMA DE PRINCIPE DU NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT DE PARIS RÉGION CAPITALE



Le développement des gares

Portes d'entrée du futur Grand Paris et lieux de vie et de trafic fréquentés quotidiennement par des millions de Franciliens, les gares doivent elles aussi évoluer. Certaines, comme la Gare Saint-Lazare, ne peuvent plus faire face au trafic massif de voyageurs, et enregistrent de nombreuses perturbations. L'enjeu est ainsi de faire des gares des lieux de vie s'intégrant dans leurs quartiers et valorisant ces quartiers, de rapprocher emplois, loisirs et habitats, de faciliter l'accès à ces gares (bus, tramway, métro, taxi, parkings vélos et, en dernier ressort, parkings automobiles), de permettre un transport multimodal, d'assurer un service fiable et d'informer en temps réel sur les horaires et les éventuelles perturbations.

Plan d'urgence RER et projet Eole

Au-delà du nouveau réseau de transport automatique, un plan d'action à court et moyen terme doit apporter des solutions concrètes aux difficultés que connaissent au quotidien les usagers notamment sur les lignes du réseau RER. Les programmes de modernisation du réseau de RER seront donc accélérés : les schémas directeurs et les programmes de renouvellement des matériels roulant permettront de généraliser une desserte cadencée sur l'ensemble du réseau pour plus de capacité, plus de rapidité et de régularité. L'extension à l'ouest du RER E (dit projet Eole), entre Haussmann-Saint Lazare et La Défense ainsi que la liaison La Défense – Mantes, sera engagée.

Les questions qui se posent sur ce thème :

- En quoi le schéma du réseau de transport automatisé, comme présenté ci-dessus, est-il susceptible de faciliter vos déplacements ?
- Quel impact pourrait-il avoir sur l'aménagement et le développement économique de la région d'Ile-de-France ?
- Qu'attendez-vous du réseau de transports en termes de qualité de service : ponctualité, fréquence, confort, sécurité, correspondance et inter-modalité, etc.
- Comment concevez-vous la gare de demain ? (lieu d'échange, lieu culturel, pôle économique, etc.) Pourriez-vous citer, en exemple, une gare qui répond déjà à vos critères ?
- Qu'attendez-vous d'un plan de modernisation du réseau RER existant ? (ponctualité, fréquence, extension de lignes, capacité, sécurité, etc.)

THEME 3 : VILLE ET CAMPAGNE

Le sujet

Le Grand Paris relèvera le défi écologique de l'après Kyoto, en construisant une ville durable, en symbiose avec son environnement.

Avec près de 20% de la population française sur seulement 2% du territoire, la région d'Ile-de-France est fortement urbanisée. Les espaces urbains ne représentent cependant que 20% de son territoire. Occupant respectivement 24% et 52 % de la région, les espaces boisés et agricoles assurent à la fois des fonctions de production, de prévention des risques naturels, de préservation de la biodiversité, et constituent également, pour certains, des espaces de respiration et de loisir très fréquentés par les Franciliens. Or les mutations que connaît actuellement l'agglomération parisienne redéfinissent le rapport entre la zone urbaine et l'espace rural : l'agglomération prélève ainsi, pour son extension, sur les espaces naturels et agricoles qui se trouvent soumis à de fortes pressions. La pollution, l'implantation de décharges ou, de stations d'épuration, etc., contribuent également à mettre à mal leur qualité environnementale.

Globalement, les espaces agricoles et ruraux renvoient aux 5 images traditionnelles de la nature : cadre de vie, récréation, patrimoine, gisement de ressources et biodiversité. Ils font en cela écho au désir d'espace, de nature, voire de recherche d'une certaine identité, souvent exprimé par les urbains. La valorisation agricole des espaces fournit des biens qui dépassent la simple production agricole marchande. A la fonction économique de l'agriculture, il convient en effet d'ajouter des fonctions environnementales, territoriale, sociale et une dimension culturelle.

Il apparaît donc important de préserver les espaces naturels et agricoles, poumons verts complémentaires du cœur aggloméré. L'optimisation de l'espace urbain par la reconstruction de la ville sur la ville est donc un enjeu essentiel : non de manière arbitraire, mais sur des territoires de projets (reconversion de friches, restructuration de grands ensembles, etc.). Cette densification ne doit bien entendu pas chasser pour autant les espaces verts intra-urbains : les squares sont ainsi des lieux privilégiés de rencontres et d'échanges nécessaires au cœur des îlots d'habitation ; les parcs, de superficie plus grande, permettent d'offrir aux citoyens des activités plus élaborées et variées. Les squares et les parcs sont ainsi des éléments importants dans la constitution des trames vertes (continuités écologiques au sein des villes) ou dans la lutte contre les inondations (ex. des hippodromes ou de certains espaces cartographiés comme champs d'expansion de crue dans les documents d'urbanisme). Le Grand Paris sera traversé de ces corridors naturels et maillé de trames vertes : jardins, berges de la Seine, de la Marne et Canal de l'Ourcq réaménagés et, à la lisière de l'urbanisation, des jardins familiaux, une zone naturelle, agricole et forestière sanctuarisée sur le Plateau de Saclay, etc. Une forêt pourrait également être plantée sur 2 500 hectares autour de Roissy.

Au-delà de la gestion spatiale des espaces, notamment agricoles et forestiers, l'articulation entre ville et campagne pourra également reposer sur l'organisation des circuits de valorisation des productions : développement des circuits courts de distribution (agricoles et énergétiques) pour permettre à la production locale de fournir aux Franciliens des produits agricoles frais, des combustibles de chauffage ou des matériaux de construction.

La ville d'aujourd'hui doit parallèlement répondre aux nouvelles exigences environnementales du Grenelle de l'environnement. Nous ne pouvons plus ignorer les conséquences environnementales de nos comportements. La majorité des émissions de gaz à effet de serre de la région d'Ile-de-France sont le fait de la ville d'aujourd'hui : pour exemple, nos déplacements sont responsables de 57 % des émissions, nos bâtiments de 20 %.

Surveiller la consommation énergétique du bâti et utiliser des matériaux de construction renouvelables ; préserver la biodiversité et les ressources naturelles en valorisant les espaces verts ; et repenser les modes de déplacement en favorisant le report vers les transports en commun et les transports dits « doux » comme le vélo, sont quelques-uns des défis majeurs que le Grand Paris doit relever.

Les questions qui se posent sur ce thème :

- Le développement des usages du bois produit localement, comme matériau de construction ou pour le chauffage, vous paraît-il intéressant ? Quelles limites y voyez-vous ? Comment favoriser la consommation de produits locaux ?
- Le Grand Paris prévoit l'aménagement de corridors naturels, cela vous semble-t-il être un bon compromis pour rééquilibrer le rapport entre zones urbaines denses et zone plus rurales ?
- Comment verriez-vous la conciliation entre espaces urbanisés et espaces non urbanisés ? Comment verriez-vous la nature en ville ?
- Quel usage des espaces boisés et naturels en périphérie de la zone urbaine imagineriez-vous ? Comment voudriez-vous les voir évoluer : une meilleure accessibilité, des équipements de loisir plus nombreux, des espaces préservés, des observatoires de la faune, des parcours pédagogiques, etc. ?

THEME 4 : QUARTIERS ET LOGEMENT

Le sujet

Le Grand Paris n'est pas une construction abstraite mais le cadre de vie quotidien de près de 12 millions de femmes et d'hommes qui y vivent et y travaillent. Leur assurer des modes de transport fiables et confortables, leur offrir un cadre environnemental de qualité et leur permettre de disposer de logements agréables et adaptés sont des ambitions essentielles. Pour reprendre la belle phrase d'Yves Lion, un des architectes qui a travaillé sur la consultation autour du Grand Paris « ce qui serait extraordinaire serait d'améliorer l'ordinaire ».

La ville doit être un espace apaisé, uni et harmonieux... Il faut rompre avec un fonctionnalisme parfois excessif qui a déshumanisé certains quartiers. Les quartiers sont avant tout des lieux de vie et leurs équipements et services doivent faciliter la vie des citoyens.

Pour ne pas se faire dépasser par la croissance spontanée de la ville, il convient de maîtriser la densification urbaine. Il faut ainsi optimiser l'espace urbain, « construire la ville sur la ville », non de manière arbitraire mais en travaillant sur des territoires de projets.

Au programme : reconversion de friches, restructuration de grands ensembles et mixité fonctionnelle et sociale de la ville. Le but est ici d'en finir avec le zonage (zones commerciales, zones résidentielles, zones de loisirs, zones industrielles, etc.) pour rapprocher les lieux d'habitation des lieux de travail et de distraction et ainsi créer la ville de la courte distance, où transports et services publics sont optimisés. L'enjeu est de créer de véritables quartiers vivants où chacun trouve sa place, selon ses besoins et ses moyens : familles avec enfants, étudiants, jeunes adultes, personnes âgées, etc.

Enfin, les différents quartiers du Grand Paris doivent être porteurs d'identité, pour que leurs habitants s'y reconnaissent et les apprécient. Les différentes équipes d'architectes urbanistes ont proposé des projets de quartiers répondant à ces besoins. Cette identité peut passer par une certaine unité architecturale, une esthétique, une culture. Elle passe aussi par le respect du patrimoine architectural, souvent industriel, qui doit être réaffecté plutôt que détruit.

Le projet du Grand Paris prévoit aussi la construction de 70 000 logements neufs par an au cours des 25 prochaines années pour répondre à l'urgence actuelle. Plusieurs territoires apparaissent d'ores et déjà prioritaires pour la localisation de logements neufs : le plateau de Saclay, les périmètres autour des gares stratégiques du réseau de transports du futur Grand Paris, les territoires de rénovation urbaine.

Les questions qui se posent sur ce thème :

- Quels services et équipements aimeriez-vous voir près de chez vous ? Sortiriez-vous davantage (loisirs, activités sportives ou culturelles) si l'offre de votre quartier était plus grande ?
- Si vous deviez choisir un nouveau logement, quels seraient vos critères de choix ? (proximité d'équipements, de services publics, d'espaces verts, surface, etc.)
- Le Grand Paris a pour ambition de créer 70 000 logements par an (contre 50 000 aujourd'hui). Comment allier densification et cadre de vie ?

- Quel rôle doit jouer l'Etat dans l'élaboration de la conduite de projets de construction?
- Quelle serait votre définition d'un « beau » logement ? (Vous pouvez illustrer votre propos)
- Selon vous, les éco-quartiers remplissent-ils le critère de « beau » ?
- En observant les images d'aménagements proposées par les différentes équipes d'architectes urbanistes, pouvez-vous préciser ce qui, d'après vous, offre un cadre de vie agréable? (Par exemple la présence de commerces de proximité, l'association d'immeubles et de maisons, les terrasses, etc.)
- Aimerez-vous voir se développer des éco-quartiers dans votre commune ? Y habiter vous-même ?

THEMES 5 : Le grand Paris de la culture

Le sujet

La réflexion sur le Grand Paris vise à réhabiliter la ville et l'agglomération en y rendant la vie plus libre et mieux partagée entre les habitants.

Des axes culturels qui parcourent l'ensemble de la métropole

Paris attire et accueille parce que son territoire est à la fois dense et lisible et qu'il s'inscrit au cœur de l'histoire et des arts. Ses qualités résident dans son accessibilité exemplaire, sa capacité à rassembler, à faire de quartiers divers un ensemble uni et homogène, rythmé par de puissants témoignages historiques et architecturaux. Mais au delà du clivage du boulevard périphérique, la construction des villes devient plus anarchique, la qualité architecturale baisse et la densité de monuments importants diminue malgré quelques exceptions remarquables.

L'avenir culturel multipolaire du Grand Paris pourrait s'inscrire dans la capacité à relier, à étirer en quelque sorte les grands éléments culturels symboliques actuellement détenus par la ville centre. Les axes thématiques percent la barrière du boulevard périphérique et incluent les grands monuments parisiens à des thématiques plus larges : l'antiquité, des arènes de Lutèce au théâtre de Meaux; les Capétiens, de la Saint Chapelle à l'abbaye de Maubuisson en passant par le Louvre et Versailles; la Renaissance, du palais du Luxembourg au château d'Ecouen...

Mais l'axe principal est celui de la Seine. En amont et en aval de Paris le lit du fleuve doit dérouler le long de ses berges, une véritable vallée de la culture. Celle-ci est déjà riche, à l'intérieur de la capitale de nombreux grands monuments qui bordent. Dans son discours du 29 avril 2009 à la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Président de la République a annoncé : « (l'espace métropolitain) verra la vallée de la Seine se muer en vallée de la culture. Au centre, la grande Bibliothèque, le grand Louvre, Orsay, le musée des Arts Premiers, le Grand Palais rénové, la cité de l'architecture et une nouvelle institution autonome, emblématique, dédiée à l'art contemporain installée au Palais de Tokyo. A l'Ouest, dans les bois de Boulogne, la Fondation Louis Vuitton pour la Création et l'Ile Seguin, dédiée à tous les arts, dont la forme urbaine sera elle même un monument. A l'est, dans le pôle Image et Médias autour de l'INA, de l'Ecole des Gobelins à Noisy-le-Grand, des universités de Marne-la-Vallée et Créteil".

Des pôles culturels qui donnent un rayonnement plus fort aux institutions

Une logique de pôle culturel accompagne le déploiement de ces axes Le Conseil de la Création artistique de Marin Karmitz propose, parmi ses projets, la création de deux pôles:

- Une "Colline des musées" autour de Chaillot et de la Tour Eiffel. En reliant entre elles toutes les institutions présentes (Palais de Tokyo, Musée d'art Moderne de la ville de Paris, Musée Guimet, Théâtre de Chaillot, Théâtre des Champs-Élysées) ou les marchands d'art alentour comme Christies, Sotheby's, ou Artcurial afin que Paris "redevienne la capitale mondiale de l'art".
- La mise en œuvre du projet Paris Périphérie : de La Villette à Aubervilliers. En partenariat avec Plaine Commune, lier le développement économique et social à la dimension artistique : relier les équipements culturels entre eux, mettre en place des structures nomades, etc.

Un cadre urbain embelli et une qualité architecturale forte.

Les projets présentés par les dix équipes d'architectes qui ont remis leurs études le 17 mars 2009, sont autant de contributions originales et spécifiques mais quelques grands points de convergence se dégagent, parmi lesquelles :

- Réaliser une métropole multipolaire avec des pôles structurants ayant les capacités économiques et sociales et la dimension nécessaires pour s'autonomiser par rapport à la centralité historique.
- Rompre avec le développement concentrique qui a historiquement constitué Paris et sa banlieue.
- Prendre en compte l'importance du tracé de nouvelles infrastructures de transport en commun.
- Mettre en valeur les « trames vertes » et les « trames bleues » qui sont la richesse de notre capital écologique.

L'urbanisme doit dessiner un territoire métropolitain cohérent et agréable et l'architecture doit avoir aussi pour objectif d'embellir la ville. C'est ce que le Président de la République avait expliqué lorsqu'il annonçait que « La beauté d'une ville est une part indicible mais bien réelle du bonheur de ceux qui l'habitent. Sans doute le Beau est-il subjectif, ce n'est pas une raison pour ne pas rechercher la Beauté dans ce que nous construisons, dans ce que nous accomplissons. On peut construire haut, on peut construire bas, on peut construire petit ou construire grand pourvu que ce soit beau. Pourquoi s'interdire de bâtir des tours si elles sont belles, si elles s'inscrivent harmonieusement dans le paysage urbain ? Pourquoi s'interdire à priori une forme d'expression artistique, une forme architecturale ? La seule chose condamnable c'est la laideur. »

L'adaptation des institutions aux nouvelles pratiques.

Les institutions du XXème siècle répondaient à des pratiques réparties en disciplines clairement identifiées : peinture, théâtre, musique, cinéma, etc. Ces pratiques aujourd'hui éclatent, se mélangent et s'interpénètrent. Contenus et contenants tout d'abord. La communication est liée dorénavant avec la culture.

La notion de support se brouille. Une télévision sert de téléphone, un ordinateur remplace une télévision, le téléphone relaie l'ordinateur. De la même manière, les différentes disciplines artistiques, autrefois clairement codifiées éclatent : théâtre, danse, musique, arts plastiques, techniques numériques s'interpénètrent chaque jour davantage. S'y ajoutent par ailleurs des disciplines nouvelles, comme les arts de la rue, les jeux vidéo, les œuvres par nature éphémère liées aux réseaux sociaux comme les flashes mob.

Alors que le décret fondateur du ministère de la culture lui donnait pour mission "de rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, au plus grand nombre de français" et imposait, pour ce faire, la construction de bibliothèques et de musées pour avoir l'accès aux œuvres originales l'apparition du numérique et la duplication du contenu culturel qu'il permet modifie totalement la problématique comme en témoigne la question de la numérisation des collections de la bibliothèque, par exemple, et ses conséquences sur la pérennité des bibliothèques et médiathèques. Ces évolutions nous interpellent : peut-on rapprocher les lieux de culture des lieux de brassage et de grande fréquentation ? Doit-on essentiellement penser des lieux par nature transdisciplinaire ?

Le Grand Paris sera aussi celui de la culture

A l'évidence, l'offre culturelle constitue désormais, un élément essentiel de tout projet de développement économique : sur quels critères se baseront, dans quelques décennies les citoyens européens pour s'installer ? Sur quelles bases choisiront-ils entre le grand Londres, le grand Berlin, le grand Paris ?

Au même titre que, l'offre en matière d'emploi, la facilité des transports en commun ou la qualité de l'éducation, l'offre culturelle est un élément essentiel de l'attractivité d'une « ville-monde ».

Le Grand Paris est l'occasion de définir les orientations culturelles des années à venir

Pour le Président de la République "ce vaste espace métropolitain a besoin d'une nouvelle géographie culturelle, d'une nouvelle géographie de pouvoir, il a aussi besoin de repères, de monuments, de lieux symboliques et familiers à travers lesquels chaque territoire participe à l'identité commune. Le recensement de tous ces lieux magiques qui, de Montmartre à Versailles, des bords de la Marne à la Vallée aux Loups, du Mont Valérien au port de Gennevilliers, donne à la métropole une identité et une consistance particulières, dessine ce que l'une des équipes a joliment appelé le passage "de la ville du besoin à la ville du désir". Ce désir sans lequel il ne peut y avoir ce sentiment d'attachement, ce sentiment d'appartenance qui fait que le citoyen se sent bien dans sa cité, qui fait qu'il aime et qu'il est heureux d'y vivre, d'y élever ses enfants."

Les questions qui se posent sur ce thème :

- Quelle est l'importance de la culture dans le rayonnement du Grand Paris ? A quoi tient-elle principalement ?
- La proximité de services et d'équipements culturels est-elle un critère important dans le choix de votre lieu d'habitation ?
- L'offre culturelle des prochaines années doit-elle s'appuyer sur les tracés d'infrastructures (transports en commun, pôles économiques) liés au projet du Grand Paris ?
- Pensez-vous que les lieux de passage tels que les gares, rues, lieux commerciaux... doivent être aussi des lieux de culture ?
- En tant qu'acteur de la production culturelle qu'attendez-vous des projets du Grand Paris en termes de soutien à la création ?
- Quels projets seraient, selon vous, susceptibles de conforter la place du Grand Paris comme capitale culturelle mondiale ?
- Comment le Grand Paris peut-il continuer à valoriser ses lieux historiques sans risquer de devenir une ville musée figée ?

CONSULTATION DES DIX EQUIPES D'ARCHITECTES

Le 17 septembre 2007, à l'occasion de l'inauguration de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, le Président de la République a affirmé son souhait qu'un « *nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris* » puisse faire l'objet d'une consultation internationale d'architectes urbanistes.

« Le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne » a ainsi été engagé dès le début de l'année 2008 et confié au Ministère de la Culture et de la Communication. Dix équipes d'architectes urbanistes¹ ont ainsi été retenues pour réfléchir à la ville de demain. L'objectif n'était pas de mettre ces équipes en compétition, mais de les laisser exprimer leurs idées, différentes mais parfois complémentaires. Une réflexion collective a été menée de juin 2008 à février 2009, associant la Région, la ville de Paris, la mission région-capitale et les différentes administrations centrales déconcentrées. Elle s'est conclue par une exposition à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, inaugurée par le Président de la République le 29 avril dernier, regroupant les travaux des dix équipes d'architectes urbanistes.

Ces travaux, ainsi que ceux menés par Christian Blanc, Secrétaire d'Etat chargé du Développement de la Région Capitale, sont aujourd'hui la base sur laquelle est menée la réflexion du Grand Paris.

¹ Les dix équipes d'architectes urbanistes : Rogers, Stirk Harbour & Partners (Sir Richard Rogers) / Groupe Descartes (Yves Lion) / AUC (Djamel Klouche) / Atelier Christian de Portzamparc (Christian de Portzamparc) / Agence Grumbach et associés (Antoine Grumbach) / Ateliers Jean Nouvel, Michel Cantal-Dupart, Jean-Marie Duthilleul (Jean Nouvel) / Studio 09 (Bernardo Secchi et Paola Vigano) / LIN (Finn Geipel) / Ateliers Castro, Denissof, Casi (Roland Castro) / MVRDV (Winy Maas)

Contacts presse

Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris

Christophe BOURDEAU – 01 44 42 61 06 - christophe.bourdeau@ile-de-france.pref.gouv.fr

Isabelle BARA – 01 49 28 44 28 – isabelle.bara@paris.pref.gouv.fr

Préfecture de la Seine-et-Marne

Samira AMROUCHE – 01 41 60 58 43 - samira.amrouche@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Préfecture des Yvelines

Dominique CHOUTEAU – 01 39 49 75 22 - dominique.chouteau@yvelines.pref.gouv.fr

Christine GARNIER - 01 39 49 75 24 - christine.garnier@yvelines.pref.gouv.fr

Préfecture de l'Essonne

Isabelle BROMBOSZCZ – 01 69 91 90 36 – isabelle.bromboszcz@essonne.pref.gouv.fr

Préfecture des Hauts-de-Seine

Julie de CARLINI – 01 40 97 22 60 – julie.de-carlini@hauts-de-seine.pref.gouv.fr

Préfecture du Val-de-Marne

Stéphanie PELTIER 01 49 56 60 67 - stephanie.peltier@val-de-marne.pref.gouv.fr

Préfecture du Val d'Oise

Julie PARISET – 01 34 20 26 23 - julie.pariset@val-doise.pref.gouv.frr